



UN Tourism



**BEST
TOURISM
VILLAGES**
by UN Tourism

Best Tourism Villages by UN Tourism

Guide pour présenter une
candidature
Édition 2024

Best Tourism Villages by UN Tourism

**Guide pour présenter une
candidature**

Édition 2024

Janvier 2024

Table des matières

1.	INTRODUCTION	3
2.	CONSIDERATIONS GENERALES	3
3.	CONSIGNES POUR PRESENTER UNE CANDIDATURE	4
3.1.	Remplir le formulaire de candidature en ligne	4
3.2.	Envoyer le formulaire de candidature en ligne	18
4.	PROCESSUS DE L'INITIATIVE 2024	19
5.	CONTACT	19
6.	QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES	19

1. Introduction

- En préparant le dossier de candidature, veuillez lire attentivement le présent document et les documents suivants (disponibles sur <https://www.unwto.org/tourism-villages/fr/linitiative/>) :
 - **Clauses et conditions**
 - **Domaines d'évaluation**
 - **Formulaire de candidature** (version Word)
 - **Document de candidature** (Candidacy Document)
 - **Modèle Présentation Générale** (General Presentation Template)
 - **Modèle droits d'auteur** (Copyrights Template)

2. Considérations générales

- L'appel à candidatures est ouvert à tous les États membres de l'ONU Tourisme¹ (dénommés ci-après « le(s) Membre(s)² »).
- L'ONU Tourisme fournira à chaque Membre un code spécifique pour la procédure de dépôt des candidatures en ligne.
- Les villages ne sont pas censés se porter candidats d'eux-mêmes. Leur candidature devra toujours être présentée par un État membre de l'ONU Tourisme par l'intermédiaire de l'Administration nationale du tourisme.
- Les Membres peuvent présenter un maximum de **huit** villages par édition. Il faudra remplir un formulaire de candidature par village.
- Toutes les communications se rapportant à l'initiative seront adressées à l'interlocuteur désigné par l'État membre dans le formulaire de candidature. Veillez à ce que ses coordonnées soient correctes.

¹ Les Clauses et conditions de l'initiative disposent que les candidatures concernant des villages situés dans un territoire objet d'un différend, de souveraineté ou autre, devant l'ONU ne seront pas prises en considération.

² Voir la liste complète des États membres de l'ONU Tourisme à l'adresse <https://www.unwto.org/member-states>

- Les candidatures devront être présentées uniquement au moyen du **formulaire de candidature en ligne**. Aucune autre modalité de candidature ne sera prise en considération.
- Toute l'information doit être envoyé **en anglais ou espagnol seulement**. Les informations fournies dans d'autres langues ne seront pas prises en considération.
- Tous les fichiers de support ne doivent pas dépasser 20 Mo (exception faite des vidéos, qui peuvent avoir une limite de 30MB). Si le fichier dépasse cette taille, un message apparaîtra disant "*Le fichier dépasse la taille maximale. Le fichier doit être inférieur à : 20MB*" et il ne sera pas possible de télécharger le fichier.

3. Consignes pour présenter une candidature

IMPORTANT : Les Membres sont vivement invités à déposer les candidatures en ligne dans les meilleurs délais, sans attendre le dernier jour (8 mai 2024, 23:59 heure d'Europe centrale).

3.1. Remplir le formulaire de candidature en ligne

- Les champs signalés d'un astérisque (*) sont obligatoires. Le formulaire de candidature en ligne ne peut être envoyé que si tous les champs obligatoires (signalés d'un astérisque) ont été remplis.
- Les candidatures en ligne incomplètes ou reçues après la date limite (24 avril 2024, 23:59 CEST) ne seront pas acceptées. **La date limite a été prolongée jusqu'au 8 mai 2024, 23 :59 CEST.**
- Le formulaire de candidature en ligne vous permet d'enregistrer le contenu **avant** d'envoyer la candidature. Vous pourrez donc avoir accès au formulaire (ou aux différents formulaires si vous présentez plus d'une candidature) à votre convenance et continuer à le(s) remplir et à joindre de nouveaux documents avant le dépôt définitif de la candidature.

- Une fois déposée, la candidature ne pourra plus être modifiée et sera considérée comme la version finale. Assurez-vous donc de relire soigneusement la candidature avant de l'envoyer, pour ne rien oublier, et/ou de joindre toute la documentation obligatoire et les documents de support.
- Les renseignements donnés dans le formulaire en ligne sont de l'entière responsabilité des Membres. L'ONU Tourisme ne sera pas tenue responsable de toutes données fausses, inexactes, obsolètes, incomplètes ou erronées ayant été communiquées. Le cas échéant, la candidature sera exclue automatiquement du processus d'évaluation et il ne pourra être présenté de réclamation à l'encontre de l'ONU Tourisme.
- Tous les documents devront être envoyés au format prescrit dans le formulaire de candidature en ligne et ne pas dépasser la longueur et/ou taille du fichier maximale indiquée. Chaque document aura un titre correspondant à son contenu.

Comment remplir le formulaire de candidature en ligne

1. Informations de base

- Dans cette section (1. Basic Information), veuillez fournir les renseignements demandés dans le champ correspondant.
- Veuillez à écrire le nom exact du village (champ 1.1.) ainsi que le nom du village dans la langue maternelle le cas échéant (champ 1.2.)
- Parfois, il peut y avoir plus d'un village portant le même nom dans le pays. Veuillez indiquer le nom de la région, de la province, de la préfecture, de la municipalité ou toute autre indication géographique ou administrative pertinente pour nous aider à identifier le village (champ 1.4.).
- Lorsque vous fournissez les coordonnées géographiques du village (champ 1.5.), veuillez utiliser le format « latitude, longitude » avec des degrés décimaux, en veillant à ce que la latitude soit comprise entre -90 et 90 et la longitude entre -180 et 180. Les coordonnées doivent être indiquées selon le format suivant :

- Latitude: 40.7128
- Longitude: -74.0060
- Sachant que c'est une condition requise, pour être admis à participer, de ne pas dépasser les 15 000 habitants, veuillez indiquer le nombre d'habitants sans oublier de fournir les données du recensement de la population du village de la dernière année disponible (champ 1.6.). Veuillez noter que ce champ est obligatoire. Si les documents requis ne sont pas téléchargés, le village risque d'être exclu de la procédure de sélection des candidatures.

2. Données clés sur le tourisme

- Dans cette section (2. Données clés sur le tourisme), si disponibles, veuillez fournir les informations demandées dans chacun des champs sur :
 - Visiteurs
 - Produits touristiques et entreprises liées au tourisme
- Veuillez noter que les informations fournies dans cette section ne seront pas évaluées, bien que nous encourageons le village à fournir ces données si elles sont disponibles.
- Pour plus d'informations sur les définitions des visiteurs, des produits touristiques, etc., veuillez vous référer au [Glossaire des termes du tourisme de l'OMT](#)³ et aux [Recommandations internationales pour les statistiques du tourisme 2008 \(IRTS 2008\)](#)⁴.
- Vous pouvez vous référer aux **Définitions du Tourisme de l'OMT**⁵ pour vérifier quelques exemples afin de fournir les principaux types de produits touristiques du village.

³ Disponible en ligne sur: <https://www.unwto.org/fr/glossaire-de-tourisme>

⁴ Disponible en ligne sur: https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesm/seriesm_83rev1f.pdf

⁵ OMT – Définitions de tourisme: <https://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284420858>

3. Motivation et domaines d'évaluation

- Dans cette section (3. Motivation and Areas of Evaluation), veuillez fournir les informations demandées en chargeant les documents suivants :
 - Une **courte vidéo** en anglais ou en espagnol (2 minutes maximum) nous expliquant pourquoi le village devrait devenir un meilleur village touristique de l'ONU Tourisme. (Champ 3.1.). La vidéo doit être adaptée à cet objectif (une simple prise de vue non éditée réalisée à l'aide d'un smartphone suffit) ; aucune vidéo promotionnelle générale n'est acceptée.
 - Format et limite spécifiés : format mp4, 2min max., 20MB max.
 - Une **présentation générale** suivant la structure fournie dans le modèle de présentation générale disponible pour téléchargement sur le [site web](#) (champ 3.2.).
 - La présentation générale doit être un " résumé " de la candidature. C'est une bonne occasion de souligner les initiatives les plus pertinentes et les points forts du village, alors faites en sorte qu'elle soit aussi visuelle que possible (utilisez des puces, des images pertinentes...) pour mettre en valeur les informations fournies dans le document de candidature. Gardez à l'esprit que ce modèle n'est qu'une suggestion de la manière dont les informations à présenter doivent être structurées. Faites preuve de créativité pour présenter les informations les plus pertinentes de manière concrète et ordonnée.
 - Format et limite spécifiés : format PDF, 12 diapositives maximum, 20MB maximum.
 - Le **document de candidature** (Candidacy Document) dûment rempli (champ 3.3.).
 - Afin de remplir ce document, veuillez lire attentivement le document Domaines d'évaluation.
 - Le document de candidature est divisé en plusieurs sections (toutes les questions sont obligatoires)
 1. **Motivation**
 2. **Domaines d'évaluation (Areas of Evaluation)**
 - N'oubliez pas que toutes les questions marquées d'un astérisque (*) sont obligatoires. Dans le cas où vous sélectionnez OUI dans les questions de la section 2. **Areas of Evaluation**, il est également obligatoire de répondre à

la question suivante (*If selected YES, please provide...*). L'absence de réponse à cette question sera considérée comme une réponse négative.

- Nous encourageons fortement les candidats à s'efforcer de fournir autant que possible des informations spécifiques et concrètes aux fins d'évaluation par le Conseil consultatif. Veuillez éviter de fournir des informations génériques qui ne permettent pas d'évaluer correctement les initiatives du village dans ce domaine particulier. Par exemple, si un candidat mentionne des initiatives liées à la question qui sont développées dans le village, mais ne fournit pas de détails sur cette initiative (bénéficiaires, impact, mesures...), la réponse peut être considérée comme incomplète. Vous pouvez vous référer au tableau ci-dessous "Lignes directrices pour les réponses - Section 2. Domaines d'évaluation" pour mieux comprendre quel type d'information est demandé pour certaines questions.

Lignes directrices pour les réponses

Section 2. Domaines d'évaluation

1. Cultural and Natural Resources (*Ressources culturelles et naturelles*)

1.1. Does the village have recognized **cultural resources** (tangible and intangible)? *
(*Le village possède-t-il des ressources culturelles reconnues (matérielles et immatérielles) ?*)

- Ne fournir que les ressources culturelles reconnues au niveau infranational, national, régional ou international (par exemple, les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, les inventaires nationaux ou provinciaux, etc.)
- Indiquer l'entité de reconnaissance, l'année de reconnaissance et la raison de la reconnaissance. Si le bien n'est pas encore reconnu, les démarches officielles en vue d'une reconnaissance peuvent également être mentionnées.
- Les ressources culturelles matérielles comprennent les monuments, sites, bâtiments, artefacts, etc. ayant une importance culturelle, historique ou scientifique.
- Les ressources culturelles immatérielles comprennent les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels et les événements festifs, les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers, et l'artisanat traditionnel.

<p>1.2. Does the village have recognized natural resources? * (<i>Le village dispose-t-il de ressources naturelles reconnues ?</i>)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer uniquement les ressources naturelles reconnues au niveau infranational, national, régional ou international (par exemple, les parcs nationaux, les zones protégées, les GIAHS, les géoparcs mondiaux, les réserves de biosphère). - Indiquer l'entité de reconnaissance, l'année de reconnaissance et la raison de la reconnaissance. - La ressource naturelle reconnue peut se trouver à l'intérieur du village ou dans ses environs.
<p>2. Promotion and Conservation of Cultural Resources <i>(Promotion et conservation des ressources culturelles)</i></p>
<p>2.1. Does the village disseminate and/or promote policies, measures and initiatives aimed at the conservation and promotion of its cultural resources? * (<i>Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il des politiques, des mesures et des initiatives visant à la conservation et à la promotion de ses ressources culturelles ?</i>)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des ressources culturelles par le biais de la documentation scientifique, de l'interprétation du site, de l'information touristique et de la communication. - Participation à des programmes de conservation nationaux/régionaux/internationaux ou à des certifications - Transmission intergénérationnelle des connaissances et des pratiques traditionnelles - Restauration, préservation et protection de l'architecture traditionnelle et des bâtiments historiques - Cadres réglementaires pour la préservation des centres historiques - Mise en valeur des traditions culturelles et du mode de vie par le biais d'industries créatives ou de manifestations culturelles
<p>3. Economic Sustainability (<i>Durabilité économique</i>)</p>
<p>3.1. Does the village disseminate and/or promote policies, measures and initiatives to support the access to finance for tourism development and tourism investment? * (<i>Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il des politiques, des mesures et des initiatives visant à soutenir l'accès au financement pour le développement du tourisme et les investissements touristiques ?</i>)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation de l'accès aux mécanismes de financement (prêts, microcrédits, prêts à faible taux d'intérêt) - Mise à disposition d'incitations fiscales pour les entreprises locales - Diffusion d'informations parmi les acteurs locaux sur l'accès au financement et les opportunités d'investissement - Renforcement des capacités des acteurs locaux en matière d'exploitation commerciale du tourisme rural - Mise en relation avec des investisseurs par le biais de forums et d'événements sur l'investissement
3.2.	<p>Does the village disseminate and/or promote a framework that is conducive to business development, particularly for tourism Micro, Small and Medium Enterprises (MSMEs) and entrepreneurship? * <i>(Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il un cadre propice au développement des entreprises, en particulier des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) touristiques et de l'esprit d'entreprise ?)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de politiques de soutien et d'incitation à la création de nouvelles entreprises et de MPME - Existence de coopératives et/ou d'associations d'entreprises locales pour faciliter l'accès aux marchés, développer des stratégies de marketing, etc.
4.	Social Sustainability <i>(Durabilité sociale)</i>
4.1.	<p>Does the village disseminate and/or promote policies, measures and initiatives to foster employment in the tourism sector? * <i>(Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il des politiques, des mesures et des initiatives visant à favoriser l'emploi dans le secteur du tourisme ?)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de politiques favorisant l'emploi décent et l'égalité des chances - Mesure de l'emploi ou de la propriété d'une entreprise dans le secteur du tourisme
4.2.	<p>Does the village disseminate and/or promote policies, measures and initiatives to advance gender balance in tourism and to support skills development, employment and entrepreneurship in tourism for youth (17-29 years old)? * <i>(Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il des politiques, des mesures et des initiatives visant à promouvoir l'équilibre entre les hommes et les femmes dans le tourisme et à soutenir le développement des compétences, l'emploi et l'esprit d'entreprise dans le tourisme pour les jeunes (17-29 ans) ?)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à l'équilibre entre les sexes et à l'autonomisation des jeunes par le biais d'ateliers et de campagnes.

	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de données sur l'emploi des femmes et des jeunes et sur la propriété des entreprises touristiques - Existence d'activités de formation et d'éducation pour améliorer le développement des compétences et de l'esprit d'entreprise des femmes et des jeunes - Partenariats et accords avec le secteur privé pour favoriser l'emploi des femmes et des jeunes dans le tourisme - Politiques fiscales et financières visant à encourager l'emploi des femmes et des jeunes dans le tourisme - Succès du village dans l'inversion de l'exode des jeunes
4.3.	<p>Does the village disseminate and/or promote policies, measures and initiatives to foster opportunities for vulnerable populations in tourism (i.e., underrepresented residents from indigenous groups of ethnic minorities and persons with disabilities)? * <i>(Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il des politiques, des mesures et des initiatives visant à favoriser les opportunités pour les populations vulnérables dans le tourisme (c'est-à-dire les résidents sous-représentés des groupes indigènes des minorités ethniques et les personnes handicapées) ?)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de données sur l'emploi des populations vulnérables dans le secteur du tourisme - Existence d'activités de formation et d'éducation pour améliorer le développement des compétences des populations vulnérables - Partenariats et accords avec le secteur privé pour favoriser l'emploi des populations vulnérables dans le tourisme - Politiques fiscales et financières visant à encourager l'emploi des populations vulnérables dans le tourisme
4.4.	<p>Does the village disseminate and/or promote policies, measures and initiatives to advance human resources, education and skills development, with particular focus in advancing innovation and reducing the digital skills gap in tourism? * <i>(Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il des politiques, des mesures et des initiatives visant à promouvoir les ressources humaines, l'éducation et le développement des compétences, en mettant particulièrement l'accent sur la promotion de l'innovation et la réduction de la pénurie de compétences numériques dans le secteur du tourisme ?)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'activités de formation, d'éducation et de renforcement des capacités pour améliorer le développement des compétences dans le domaine du tourisme

	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'activités de formation, d'éducation et de renforcement des capacités pour réduire le fossé des compétences numériques
4.5.	<p>Does the village disseminate and/or promote policies, measures and initiatives to advance accessibility for travellers with specific access requirements (persons with disabilities)? * <i>(Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il des politiques, des mesures et des initiatives visant à améliorer l'accessibilité pour les voyageurs ayant des besoins spécifiques en matière d'accès (personnes handicapées) ?)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation des sites et des infrastructures aux voyageurs ayant des besoins particuliers : accès sans marches, portes larges, toilettes publiques adaptées, etc.) - Disponibilité d'informations accessibles : Braille, pictogrammes, vidéos sous-titrées, QR codes, annonces vidéo, etc.) - Disponibilité de places de stationnement réservées/prioritaires et de places assises pour les personnes handicapées, les personnes âgées et les femmes enceintes dans les transports publics et les espaces publics. - Existence d'activités de formation et de sensibilisation des entreprises et du personnel à l'accessibilité universelle.
<h2>5. Environmental Sustainability (<i>Durabilité environnementale</i>)</h2>	
5.1.	<p>Does the village disseminate and/or promote policies, measures and initiatives for the preservation and conservation of natural resources? * <i>(Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il des politiques, des mesures et des initiatives pour la préservation et la conservation des ressources naturelles ?)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de végétalisation du site avec des arbres et des arbustes typiques du lieu. - Participation à des programmes nationaux, régionaux ou internationaux de conservation de la nature - Respect des lois locales, nationales et internationales pour la protection de la biodiversité et la conservation des espèces - Existence d'un artisanat ou de projets basés sur les ressources naturelles, y compris l'agriculture - Initiatives visant à améliorer les qualités du paysage par des ouvertures visuelles, des panoramas, etc. - Existence de plans de conservation et de gestion des ressources naturelles
5.2.	<p>Does the village disseminate and/or promote policies, measures and initiatives aimed at fighting climate change? * <i>(Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il des</i></p>

<i>politiques, des mesures et des initiatives visant à lutter contre le changement climatique ?)</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un plan d'action visant à réduire les émissions de CO2, assorti d'un suivi et d'une évaluation appropriés - Promotion de moyens de transport respectueux de l'environnement à l'intérieur du village et dans ses accès
<p>5.3. Does the village disseminate and/or promote policies, measures and initiatives to reduce single-use plastics in tourism? * (<i>Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il des politiques, des mesures et des initiatives visant à réduire les plastiques à usage unique dans le tourisme ?</i>)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de mesures visant à réduire les plastiques à usage unique dans les hébergements, les restaurants et les autres acteurs de la chaîne de valeur. - Campagnes de sensibilisation destinées aux touristes et aux entreprises pour réduire les plastiques à usage unique - Utilisation de matériaux d'emballage d'origine naturelle
<p>5.4. Does the village disseminate and/or promote policies, measures and initiatives to monitor and reduce the impact of tourism on energy (i.e. electricity, etc.) and water consumption and the generation of sewage and solid waste?* (<i>Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il des politiques, des mesures et des initiatives visant à contrôler et à réduire l'impact du tourisme sur la consommation d'énergie (électricité, etc.) et d'eau et sur la production d'eaux usées et de déchets solides ?</i>)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un plan de gestion de l'énergie - Existence de systèmes de contrôle de l'éclairage, utilisation de LED ou de lampes à faible consommation, et autres mesures visant à soutenir l'adoption de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables - Existence d'initiatives en matière d'économie d'eau - Mesure et suivi de la consommation d'eau : eau consommée par les établissements touristiques - Existence de mesures visant à réduire l'utilisation de l'eau potable dans le secteur du tourisme à des fins d'irrigation - Existence de plans de gestion des eaux usées - Mesure et suivi dans le domaine des eaux usées : part de l'eau recyclée, part du traitement des eaux usées, part des établissements touristiques raccordés aux systèmes d'égouts. - Existence d'un système de gestion des déchets solides

- Mesure et suivi dans le domaine des déchets solides : part des déchets solides traités au niveau du village et dans les établissements touristiques, part des établissements touristiques connectés aux systèmes de gestion des déchets solides, périodicité de la collecte des déchets.

6. Tourism Development and Value Chain Integration

(Développement du tourisme et intégration de la chaîne de valeur)

6.1. Is the village integrated into an **area with wider tourism attractions** (e.g. part of a thematic national, regional or international route, of a cluster of villages with common natural and cultural values, of a natural park, etc)? * *(Le village est-il intégré dans une zone présentant des attraits touristiques plus vastes (par exemple, il fait partie d'un itinéraire thématique national, régional ou international, d'un groupe de villages ayant des valeurs naturelles et culturelles communes, d'un parc naturel, etc.))*

- Faire partie d'un itinéraire thématique national, régional ou international, d'un groupe de villages ayant des valeurs naturelles et culturelles communes, d'un parc naturel, etc.

6.3. Does the village promote **local gastronomy** and **local culinary culture** ? * *(Le village promeut-il la gastronomie et la culture culinaire locales ?)*

- Mesures visant à garantir la sécurité alimentaire de la ferme à la table, y compris les inspections de sécurité alimentaire, les systèmes de contrôle alimentaire et les formations.
- Existence de lieux de restauration reflétant les valeurs rurales et locales et favorisant les liens avec l'agriculture et la biodiversité locales ainsi qu'avec la culture culinaire traditionnelle ou indigène.
- Adoption d'un système d'approvisionnement kilométrique et promotion des aliments et produits locaux dans les hébergements, les restaurants, les magasins, etc.
- Existence d'une propriété intellectuelle liée aux connaissances et aux traditions alimentaires
- Organisation et promotion de festivals/événements gastronomiques

6.4. Does the village promote the **inclusion of farmers and local producers** (handicrafts, etc.) in **tourism products, activities and experiences** related to local traditions and facilitate their purchase by tourists? * *(Le village promeut-il l'inclusion des agriculteurs et des producteurs locaux (artisanat, etc.) dans les produits*

	<i>touristiques, les activités et les expériences liées aux traditions locales et facilite-t-il leur achat par les touristes ?)</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'activités et d'expériences liées au mode de vie et à l'environnement rural, y compris des ateliers interactifs et des activités avec des artisans et des producteurs locaux. - Existence de magasins et de marchés locaux pour acheter des produits alimentaires et artisanaux locaux. - Disponibilité d'informations touristiques sur les produits et l'artisanat locaux et sur les endroits où les acheter - Existence de produits certifiés "Fabriqué localement". - Politiques visant à promouvoir l'utilisation de produits alimentaires locaux plutôt que de produits importés - Existence d'associations ou de réseaux locaux de cuisiniers, de professionnels de la gastronomie, etc.
6.5.	<p>Does the village advocate for the implementation of tourism quality standards and certification systems among tourism businesses and services providers? * <i>(Le village plaide-t-il en faveur de la mise en œuvre de normes de qualité et de systèmes de certification pour les entreprises touristiques et les prestataires de services ?)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection des installations touristiques pour vérifier le respect des normes de sécurité et d'hygiène - Existence d'entreprises touristiques récompensées par des normes de qualité, des labels et des certifications touristiques - Promotion de formations et d'activités de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de systèmes de qualité par les entreprises locales - Développement et protection des marques commerciales, des indications géographiques et des marques collectives - Acquisition par le village d'un label national, régional ou international
6.9.	<p>Does the village have or participate in marketing and promotion plans/initiatives? * <i>(Le village a-t-il ou participe-t-il à des plans/initiatives de marketing et de promotion ?)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une stratégie marketing pour la destination - Existence d'un centre d'information touristique physique ou en ligne fournissant des informations de qualité aux visiteurs - Existence d'un site web structuré, fonctionnel et actualisé et d'autres plateformes numériques et de médias sociaux

<p>6.10. Is the village's tourism offer well represented in online and offline travel distribution channels (i.e.: Google My Business, TripAdvisor, Booking.com, etc.) and in other new business models platforms? * (<i>L'offre touristique du village est-elle bien représentée dans les canaux de distribution de voyages en ligne et hors ligne (par exemple : Google My Business, TripAdvisor, Booking.com, etc.) et dans d'autres plateformes de nouveaux modèles d'affaires ?</i>)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'options d'hébergement et de restauration sur les métamoteurs de recherche de voyages et les agences de voyage en ligne - Promotion de la formation et des mesures d'incitation pour l'accès des entreprises au marché - Mesure de la satisfaction des visiteurs en tant qu'indicateur de la réussite économique - Existence de partenariats avec des voyagistes spécialisés nationaux ou internationaux
<p>6.12. Please describe how tourism brings positive economic impact to the community and how it complements with existing economic activities such as agriculture, forestry, livestock and/or fisheries and their relevant processing industries. * (<i>Veillez décrire comment le tourisme apporte un impact économique positif à la communauté et comment il complète les activités économiques existantes telles que l'agriculture, la sylviculture, l'élevage et/ou la pêche et leurs industries de transformation.</i>)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Impact du tourisme sur l'ensemble de l'économie rurale, y compris l'agriculture, la sylviculture et la pêche intérieure - Part des revenus touristiques générés par des activités gérées et détenues par des locaux
<p>7. Governance and prioritization of tourism <i>(Gouvernance et priorité accordée au tourisme)</i></p>
<p>7.2. Has the village a dedicated structure for tourism development and management (public, private or public-private)? * (<i>Le village dispose-t-il d'une structure dédiée au développement et à la gestion du tourisme (publique, privée ou publique-privée) ?</i>)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un secteur gouvernemental responsable du développement du tourisme, d'une OMD ou d'accords avec les entreprises et les associations touristiques de la destination. - Suivi et évaluation du plan stratégique pour le tourisme à l'aide d'indicateurs de performance clés (KPI) identifiés

	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariats avec le secteur privé et le monde universitaire pour mesurer et contrôler la durabilité du tourisme - Utilisation de données pour mesurer et gérer le tourisme et diffusion des connaissances parmi les acteurs du tourisme pour la prise de décision.
7.3.	<p>Does the village disseminate and/or promote collaboration with the businesses in the village? * <i>(Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il la collaboration avec les entreprises du village ?)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des acteurs locaux dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de tourisme rural par le biais de consultations publiques, de mécanismes de coordination et de partenariats avec le secteur privé. - Formation des résidents locaux à la création et à la gestion de coopératives - Représentation du secteur privé dans la gouvernance locale
7.4.	<p>Does the village cooperate with national or regional governments on tourism initiatives? * <i>(Le village coopère-t-il avec les gouvernements nationaux ou régionaux dans le cadre d'initiatives touristiques ?)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Alignement du plan touristique du village sur la politique touristique régionale et nationale - Participation et coordination avec les politiques, programmes et mécanismes nationaux ou régionaux de développement du tourisme - Participation du tourisme villageois aux programmes, associations et réseaux touristiques nationaux/régionaux
7.5.	<p>Does the village disseminate and/or promote the participation of the community and its residents in tourism planning and development; and has measures that contribute to have tourism improve local well-being and satisfaction? * <i>(Le village diffuse-t-il et/ou promeut-il la participation de la communauté et de ses résidents à la planification et au développement du tourisme, et dispose-t-il de mesures qui contribuent à ce que le tourisme améliore le bien-être et la satisfaction de la population locale ?)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> - La participation de la communauté locale au développement du tourisme est garantie par des règles, des processus et des méthodes de travail locaux. - Engagement de la communauté locale dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de tourisme rural - Campagnes de sensibilisation aux avantages du tourisme - Enquêtes pour mesurer la satisfaction des résidents locaux - Preuve de l'amélioration de la vie quotidienne et du bien-être de la communauté

<p>7.6. Does the village collaborate with educational and academic institutions in tourism related issues? * <i>(Le village collabore-t-il avec des institutions éducatives et universitaires sur des questions liées au tourisme ?)</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Coopération avec les institutions de la connaissance pour développer de nouvelles approches et de nouveaux modèles d'entreprise dans les domaines liés au tourisme
<p>8. Infrastructure and connectivity <i>(Infrastructure et connectivité)</i></p>
<p>8.1. Please provide a description of the village's transport infrastructure that facilitates connectivity (i.e. paved access roads, public transport services, regular frequencies, available schedules, etc.) * <i>(Veuillez fournir une description de l'infrastructure de transport du village qui facilite la connectivité (c'est-à-dire les routes d'accès pavées, les services de transport public, les fréquences régulières, les horaires disponibles, etc.))</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'options de transport public permettant de se rendre au village à une fréquence raisonnable - Partenariats avec les villes les plus proches pour promouvoir des initiatives communes en matière de transports publics - Partenariats avec des sociétés de transport
<p>8.3. Please provide a description of the village's communications technology and digital infrastructure (i.e. mobile broadband – 3G or above - internet bandwidth, access to big data technology, etc.)? * <i>(Veuillez fournir une description des technologies de communication et de l'infrastructure numérique du village (c.-à-d. large bande mobile - 3G ou supérieure - bande passante internet, accès à la technologie big data, etc.))</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le haut débit mobile – 3G ou supérieur – la bande passante internet, l'accès à la technologie big data, etc.
<p>9. Health, Safety and Security <i>(Santé, sûreté et sécurité)</i></p>
<p>9.1. Is the village part of a public health, safety and security plan/system ? * <i>(Le village fait-il partie d'un plan/système de santé publique, de sûreté et de sécurité ?)</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> - Accès adéquat aux services d'urgence (police locale, pompiers, personnel médical, etc.)

- Veuillez ne pas dépasser la longueur de texte maximale pour répondre à chaque question. Il est conseillé d'utiliser la fonction "Nombre de mots" pour s'assurer que les limites ne sont pas dépassées.
 - Dans ce document, il est demandé au candidat de fournir un maximum de 3 liens de support pour chaque question. La non-communication de ces liens de support mettra le comité consultatif dans l'impossibilité d'évaluer correctement le domaine en question.
 - Format et limite spécifiés : format PDF, limite spécifiée dans le nombre de mots autorisés par question, 20MB maximum, 20MB maximum.
- Dans le champ 3.4., les candidats sont invités à sélectionner jusqu'à cinq (5) **objectifs de développement durable (ODD)** que le village a, à ce jour, priorisés pour des efforts ciblés par le biais du tourisme. Veuillez ne sélectionner que les objectifs pour lesquels le village a explicitement décidé de travailler dans le cadre de ses plans ou de ses efforts⁶.

4. Fichiers visuels justificatifs

- Dans cette section (4.1.), les candidats sont invités à télécharger des fichiers audiovisuels de soutien pour aider le conseil consultatif à mieux connaître le village et ses activités.
 - **Images:** jpg. Jusqu'à. 20MB par fichier maximum.
 - **Vidéos:** mp4. Jusqu'à 3 videos. 30MB par fichier maximum.
- Les participants sont encouragés à fournir du matériel audiovisuel de la meilleure qualité possible. Veuillez noter qu'en cas de reconnaissance comme TVB, ce matériel sera utilisé pour toutes les communications.
- Les candidats doivent dûment mentionner les droits d'auteur des tiers et les licences d'utilisation le cas échéant ou si le Secrétariat le demande à tout moment. À cette fin, les candidats sont invités à télécharger un document indiquant les droits d'auteur de

⁶ Vous pouvez vous référer au site web des ODD pour obtenir plus d'informations:
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

tous les matériels téléchargés dans le champ 4.1. en suivant le modèle disponible au téléchargement (Copyrights Template).

- Dans cette section, la priorité doit être donnée à toute vidéo promotionnelle officielle du village.
- Tous les fichiers de support ne doivent pas dépasser 20 Mo (exception faite des vidéos, qui peuvent avoir une limite de 30MB). Si le fichier dépasse cette taille, un message apparaîtra disant "*Le fichier dépasse la taille maximale. Le fichier doit être inférieur à : 20MB*" et il ne sera pas possible de télécharger le fichier.
- Dans la section 4.3., les candidats sont invités à fournir jusqu'à trois liens YouTube ou vers d'autres plateformes de partage de vidéos similaires (par exemple : vimeo, Tencent, iQiyi, etc.) de vidéos promotionnelles du village (le cas échéant).

5. Cadre de conformité

- Pour procéder à l'envoi du formulaire de candidature en ligne, il faut accepter les dispositions relatives aux points suivants :
 - Cadre de conformité
 - Déclaration d'engagement, y compris l'acceptation des Clauses et conditions
 - Dispositions en matière de protection des données

3.2. Envoyer le formulaire de candidature en ligne

- Avant d'envoyer le formulaire de candidature, nous vous prions d'en faire une relecture.
- Une fois déposée, la candidature ne peut pas être modifiée et la candidature envoyée sera considérée comme étant la version finale.
- Une fois la candidature envoyée, vous recevrez un message de confirmation par courriel.

- Les candidatures doivent être déposées en ligne avant le **24 avril 2024, 23 :59 CEST** (heure d'Europe centrale). **La date limite a été prolongée jusqu'au 8 mai 2024, 23 :59 CEST.**
- L'ONU Tourisme ne sera pas tenue responsable d'envois tardifs par manque de planification ou en raison d'éventuels problèmes techniques (par exemple, de taille maximale des documents de support joints). Il appartient aux participants de veiller à ce que leurs envois parviennent à temps au secrétariat.
- Nous rappelons qu'en déposant la candidature, les Membres reconnaissent accepter l'intégralité des Clauses et conditions et le Cadre de conformité.

10. Processus de l'initiative



11. Contact

- Pour toute question, veuillez contacter le secrétariat de l'ONU Tourisme à l'adresse : besttourismvillages@unwto.org

12. Questions fréquemment posées

- **Qui peut déposer une candidature ?**

L'appel à candidatures est ouvert à tous les États membres de l'ONU Tourisme⁷. Les villages ne sont pas censés se porter candidats d'eux-mêmes. Leur candidature devra toujours être présentée par un État membre de l'ONU Tourisme par l'intermédiaire de l'Administration nationale du tourisme.

- **La taille du village a-t-elle une importance ?**

Oui, les villages ne doivent pas dépasser les 15 000 habitants. Il n'y a pas de minimum fixé.

- **Un quartier d'un grand village peut-il postuler ?**

Non, dans le cadre de cette initiative, les quartiers d'un grand village ne peuvent pas postuler.

- **Une petite communauté peut-elle présenter sa candidature conjointement avec d'autres communautés de la région (un groupe de villages) qui sont constituées sous la même structure administrative ?**

Aucune candidature conjointe ne peut être présentée, même si deux villages (ou plus) sont promus en tant que destination unique ou font partie d'un groupe de destinations. Il est recommandé que le pays présente des candidatures individuelles, une pour chaque village.

- **Quelle est la date limite pour déposer une candidature ?**

La date limite de dépôt des candidatures à l'initiative des Best Tourism Villages by UNWTO, est le **24 avril 2024, 23:59 CEST** (heure d'Europe centrale). **La date limite a été prolongée jusqu'au 8 mai 2024, 23 :59 CEST.**

- **Quand aura lieu l'annonce des villages reconnus comme les Best Tourism Villages by UN Tourism?**

Les villages ayant été reconnus comme des Best Tourism Villages by UNWTO et ceux inclus dans le programme Upgrade seront annoncés au troisième trimestre 2024.

⁷ Voir la liste complète des États membres de l'OMT à l'adresse <https://www.unwto.org/member-states>

⁸ Pour plus d'informations sur l'éligibilité, veuillez consulter les conditions générales de l'initiative disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unwto.org/tourism-villages/fr/the-initiative>

Pour permettre une évaluation sereine et impartiale des candidatures, les États membres et les villages sont priés de se garder de chercher à se renseigner sur leurs candidatures pendant le processus d'évaluation.

- **Quels sont les avantages de la participation à l'initiative ?**

Les villages reconnus comme **Best Tourism Village by UN Tourism** bénéficieront d'une reconnaissance internationale en tant qu'exemple exceptionnel de destination de tourisme rural et d'une visibilité, telle qu'une vitrine sur le site web de l'initiative. Ils recevront également un diplôme et/ou une plaque signée par le Secrétaire général de l'ONU Tourisme .

Les villages inclus dans le **programme Upgrade** recevront le soutien de l'ONU Tourisme et des partenaires pour améliorer certains éléments des domaines identifiés comme des insuffisances lors du processus d'évaluation.

Les membres du **réseau BTV** sont les villages reconnus comme Best Tourism Villages by UN Tourism et ceux sélectionnés pour participer au programme de mise à niveau.

Le réseau est un espace d'échange d'expériences et de bonnes pratiques, d'apprentissage et d'opportunités entre ses membres, et il est ouvert aux contributions d'experts et de partenaires des secteurs public et privé engagés dans la promotion du tourisme en tant que moteur du développement rural. Les villages du réseau peuvent également bénéficier de l'inclusion d'études de cas dans les documents de politique et directives de l'ONU Tourisme, de la participation à des événements liés au développement rural et au tourisme... Le réseau sera élargi chaque année avec de nouveaux villages dans les prochaines éditions de l'initiative et vise à devenir le plus grand réseau international sur le tourisme rural.

- **Les villages reconnus comme des Best Tourism Villages recevront-ils une compensation financière ?**

Non, la reconnaissance des Best Tourism Villages by UN Tourism n'est assorti d'aucune gratification financière.

- **Comment les États membres peuvent-ils déposer une candidature ?**

Les candidatures devront être présentées en ligne uniquement au moyen du formulaire de candidature en ligne.

L'ONU Tourisme fournit à chaque État membre (Administration nationale du tourisme) un code spécifique pour la procédure de dépôt des candidatures en ligne.

- **La participation à l'initiative est-elle payante ?**

Non, il n'y a pas de frais de participation à l'initiative.

- **Comment déposer les candidatures en ligne ?**

Une fois rempli, le formulaire de candidature en ligne sera déposé automatiquement en cliquant sur le bouton "Submit" (Envoyer). Un courriel de confirmation sera envoyé à l'adresse de courrier électronique du représentant de l'État membre désigné par lui dans le formulaire de candidature en ligne (champ 1.9).

Veuillez noter que cette personne sera chargée de la communication et de la coordination pour tout ce qui aura trait à la ou aux candidatures déposées par l'État membre.

- **Quels sont les documents supplémentaires à fournir avec la candidature ?**

Un formulaire de candidature en ligne recevable doit être accompagné des documents suivants :

- Données du recensement de la population du village (dernière année de recensement disponible, en PDF) (champ 1.6)
- Une **courte vidéo** en anglais ou en espagnol (2 minutes maximum) nous expliquant pourquoi le village devrait devenir un meilleur village touristique de l'ONU Tourisme. (Champ 3.1.)
- Une **présentation générale** suivant la structure fournie dans le modèle de présentation générale disponible pour téléchargement sur le site web (champ 3.2.).
- Le **document de Candidature** (Candidacy Document) dûment rempli (champ 3.3.).
- Fichiers visuels justificatifs (champ 4.1.)

- **Existe-t-il la possibilité d'enregistrer le formulaire de candidature en ligne avant de l'envoyer ?**

Oui, le formulaire de candidature en ligne vous permet d'enregistrer le contenu **avant** d'envoyer la candidature. Vous pourrez donc avoir accès au formulaire (ou aux différents formulaires si vous présentez plus d'une candidature) à votre convenance et continuer à le(s) remplir et à joindre de nouveaux documents avant le dépôt définitif de la candidature.

Une fois déposée, la candidature ne peut pas être modifiée et la candidature envoyée sera considérée comme la version finale. Assurez-vous donc de relire soigneusement la

candidature avant de l'envoyer, pour ne rien oublier, et/ou de joindre toute la documentation obligatoire et les documents de support.

- **Est-il possible de joindre des images et des vidéos à la candidature en ligne ?**

Pour fichiers de support, les formats suivants seront acceptés :

- Word
- Excel
- PowerPoint
- PDF
- Liens url
- Images (.jpg)
- Vidéos (mp4)

Nous vous rappelons que les documents de support joints ne doivent pas dépasser la taille maximale indiquée dans le formulaire de candidature en ligne (20MB).

- **Combien de villages un État membre peut-il présenter ?**

Chaque État membre peut présenter un maximum de huit villages par édition. Il faudra remplir un formulaire de candidature par village.

- **Qui évalue la candidature ?**

Les candidatures seront évaluées par un comité consultatif indépendant qui évaluera les renseignements fournis dans la vidéo, dans la présentation générale, et le document de candidature.

Par souci de préserver l'indépendance du comité, il ne sera pas fourni d'information sur l'identité des membres jusqu'à la fin de leur mandat.

- **Les domaines d'évaluation sont-ils publiquement disponibles ?**

Oui, les domaines d'évaluation sont consultables en trois langues (anglais, espagnol et français) sur la section « Initiative » du site Web des Best Tourism Villages by UNWTO.

- **Combien de villages seront sélectionnés dans chaque catégorie de l'initiative ?**

Il n'y a pas de nombre établi pour les villages reconnus comme Best Tourism Village. Pour ceux du programme Upgrade, l'ONU Tourisme évaluera la limite du nombre de villages en fonction des résultats de l'initiative.

- **Qui contacter en cas de problème technique ou pour toute question relative à la candidature ?**

En cas de difficulté, veuillez contacter le secrétariat de l'ONU Tourisme à l'adresse besttourismvillages@unwto.com

Édition 2024

Janvier 2024



Dans le but de faire du tourisme une force positive de transformation, de développement rural et de bien-être des communautés, l'initiative des **Best Tourism Villages by UN Tourism** vise à faire progresser le rôle du tourisme dans la valorisation et la sauvegarde des villages ruraux, ainsi que des paysages, des systèmes de connaissances, de la diversité biologique et culturelle, des valeurs et des activités locales qui leur sont associés.

L'ONU Tourisme - Organisation Mondiale du Tourisme, une institution spécialisée des Nations unies, est la principale organisation internationale jouant un rôle décisif et central dans la promotion du développement d'un tourisme responsable, durable et universellement accessible. Elle sert de forum mondial pour les questions de politique touristique et de source pratique de savoir-faire en matière de tourisme. Elle compte 160 pays, 6 territoires, 2 observateurs permanents et plus de 500 membres affiliés.